

# ACHATS RESPONSABLES

## RELATIONS DONNEURS D'ORDRES & FOURNISSEURS

Ne manquez pas l'opportunité  
de gagner en performance globale

*Rejoignez un programme d'accompagnement unique et  
améliorez concrètement votre responsabilité sociétale  
d'entreprise !*

OPÉRATION COLLECTIVE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



# PROGRESSER COLLECTIVEMENT

**L**es critères sociaux, environnementaux et économiques fleurissent dans les appels d'offres. Si l'intention est positive, l'objectif recherché est difficile à atteindre pleinement. Manque de pertinence des demandes au regard des activités du fournisseur, temps passé pour formaliser plusieurs questionnaires, objectifs contradictoires, manque de cohérence... La démarche peut être chronophage, voire contre-productive, pour les fournisseurs comme pour les donneurs d'ordres.

Cette situation révèle des manques de communication entre l'acheteur, qui exprime ses besoins, et le prestataire, pourtant capable d'y répondre. Face à la pression économique et les délais toujours plus restreints, les repères partagés pour développer des achats plus responsables manquent cruellement.

Une réflexion commune est engagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour aider tous les donneurs d'ordres et leurs fournisseurs à développer des bonnes pratiques s'inscrivant dans une démarche partenariale, gage de performance mutuelle. La nouvelle norme internationale ISO 20400 sur les achats responsables est un outil sur lequel nous avons intérêt à nous appuyer !

## **Vous souhaitez y participer pour en bénéficier ?**

Rejoignez l'opération collective pilotée par le groupe AFNOR, en partenariat avec le pôle de compétitivité Capenergies et avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

# LES BÉNÉFICES D'UNE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

## Pour un fournisseur (PMI, TPI, ...)

- Composer avec des clauses contractuelles plus équilibrées
- Réduire ses coûts en faisant évoluer la notion de prix vers celle de coût global
- Favoriser des avancées technologiques
- Améliorer sa visibilité sur la stratégie à moyen et long terme
- Créer ou développer des filières
- Anticiper les réglementations
- Améliorer sa trésorerie

## Pour les donneurs d'ordres

- Maîtriser ses coûts
- Réduire les risques d'image
- Maîtriser ses risques réglementaires
- Faciliter l'accès aux innovations
- Développer des avantages concurrentiels
- Susciter des revenus complémentaires
- Soutenir l'économie et l'emploi local.
- Fidéliser ses fournisseurs

## LES QUATRE PHASES DE L'OPÉRATION COLLECTIVE

**1 Des journées d'appropriation :** apports méthodologiques, jeux de rôles, travaux en sous-groupes, ...

**2 Des ateliers collaboratifs :** collecte et analyse des pratiques respectives des acheteurs et fournisseurs pour élaborer une méthodologie partagée sur deux segments d'achats choisis par les participants.

**3 Un accompagnement semi-collectif :** expérimentation de la méthodologie par chaque entreprise et partage des retours d'expériences pour ajuster les bonnes pratiques à retenir.

**4 Une valorisation du projet :**

- Un guide méthodologique diffusé pour valoriser le résultat obtenu et les acteurs engagés.
- Une manifestation pour réunir les acteurs socio-économiques du territoire.



## Rejoignez cette opération collective et collaborative, répartie sur 15 à 18 mois !

Elle est destinée à toutes les entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce au soutien financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la participation à cette action s'élève à :

- **950 € HT** pour les TPE de moins de 20 personnes.
- **1 350 € HT** pour les PME de 20 à 250 personnes.
- **2 450 € HT** pour les entreprises de plus de 250 personnes.

### Pour en savoir plus

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse  
du groupe AFNOR

**Catherine Scherrer** - Déléguée Régionale  
04 96 19 13 00 – [catherine.scherrer@afnor.org](mailto:catherine.scherrer@afnor.org)

